

DÉCOUVREZ
NOS OFFRES D'EXTENSION
DE GARANTIE POUR
VÉHICULES D'OCCASIONS
PRIVILÈGE, EXCELLENCE ET CONFORT

3 RAISONS DE SOUSCRIRE DÈS MAINTENANT :

TRANQUILLITÉ	Maîtrisez votre budget en évitant les imprévus. Votre véhicule est garanti jusqu'à 6 ans avec kilométrage illimité.
SÉCURITÉ	Bénéficiez de l'expertise du réseau de concessionnaires agréés. De plus, votre mobilité est préservée grâce à l'assistance aux personnes et aux véhicules en cas de panne ⁽³⁾ .
SIMPLICITÉ	Tout en UN : un seul prélèvement pour votre financement et votre extension de garantie.

LES PRESTATIONS D'ASSISTANCE⁽³⁾
INTÉGRÉES À VOTRE CONTRAT D'EXTENSION
DE GARANTIE :

3 nuits d'hôtel prises en charge

en attendant de pouvoir récupérer votre véhicule réparé.
Pas de rapatriement de votre véhicule depuis l'étranger.

Votre trajet en taxi, train ou avion

est pris en charge pour poursuivre votre voyage
ou pour récupérer votre véhicule réparé.

1 véhicule de remplacement vous est prêt

jusqu'à 3 jours ouvrés en cas de panne immobilisante.
(* 2 jours si la panne intervient après le jeudi après-midi)

UNE RÉPARATION ?

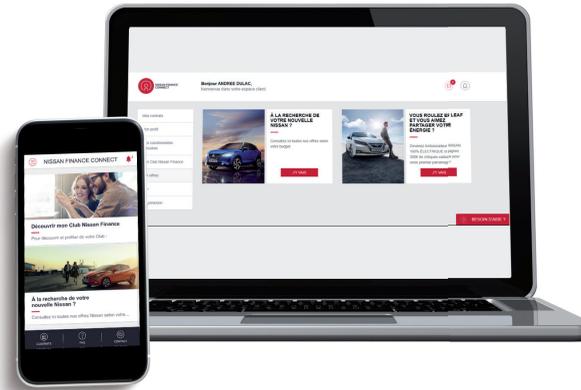
Rendez-vous en concession Nissan
pour la prise en charge de votre véhicule⁽⁴⁾.

EN PANNE ? BESOIN D'ASSISTANCE ?

Appelez le : 01 41 10 19 80.

UNE QUESTION SUR VOTRE CONTRAT ?

Connectez-vous à votre espace client
Nissan Financial Services Connect.



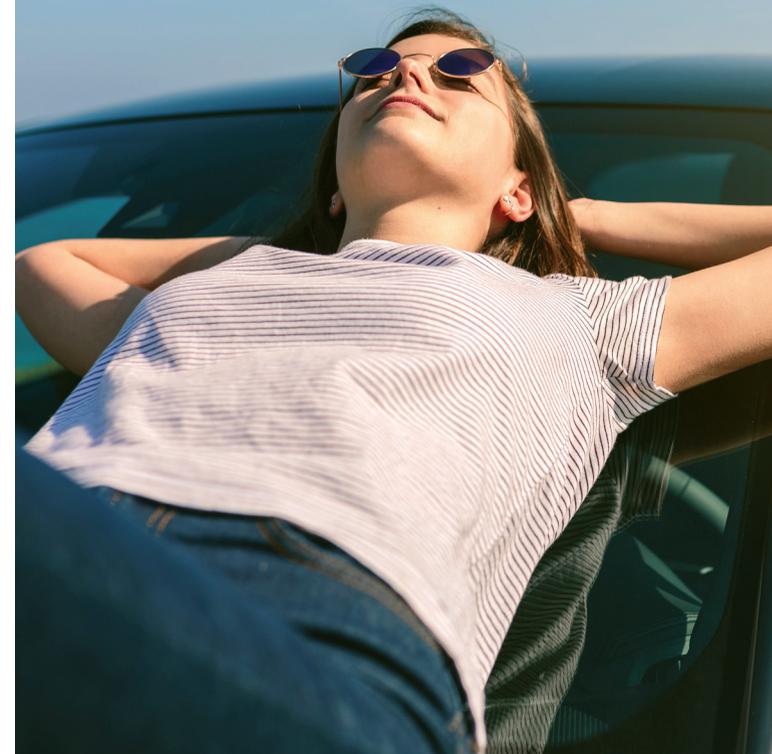
nissanfinancialservices.fr



FINANCIAL
SERVICES

Avec nos extensions
de Garantie Occasion,
prévoyez tout,
même les imprévus !

Images : Adobe Stock - Décembre 2021 - LEAFLET-ECVO-ICARE



(3) Prestations non cumulatives, dans les conditions et limites prévues aux contrats.

(4) Dans les conditions et limites prévues au contrat.

Les Extensions de Garantie pour les Véhicules d'Occasions sont des assurances distribuées par Nissan Financial Services qui est une marque commerciale de Nissan Motor Co, utilisée avec l'autorisation de Nissan West Europe, par DIAC SA, établissement de crédit et intermédiaire d'assurances, au capital de 415 100 500 euros - Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf - 93168 Noisy-le-Grand Cedex - RCS Bobigny : 702 002 221 - Orias n° 07 004 966 - <http://www.orias.fr/>, et sont assurés par : Icare Assurance, entreprise régie par le Code des assurances, société anonyme au capital de 2 358 816 € immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro B 327 061 339, dont le siège social est au 93 rue Nationale, 92100 Boulogne-Billancourt ; et par : Nissan International Insurance Limited, Société de droit maltais au capital de 26,722,500 €, enregistrée auprès de la Malta Financial Services Authority, sous le numéro n°C44660, dont le siège social est au Aragon House Business Centre, Dragonara Road, St Julians STJ 3140.

EXTENSIONS DE GARANTIE

Nos extensions de garantie **PRIVILÈGE, EXCELLENCE**, et **CONFORT** sont des assurances qui visent à étendre la durée de couverture des garanties véhicules d'occasions proposées par votre concessionnaire Nissan. Elles couvrent les réparations, pièces et main d'œuvre, en cas de panne de votre véhicule et proposent une assistance routière avec véhicule de remplacement de catégorie équivalente⁽¹⁾.

NOS FORMULES D'EXTENSION DE GARANTIE ADAPTÉES À VOTRE VÉHICULE D'OCCASION

	PRIVILÈGE	EXCELLENCE	CONFORT
VÉHICULES ÉLIGIBLES	Véhicules Particuliers d'Occasions toutes marques, tous modèles (thermiques, électriques, hybrides) < 84 mois < 150 000 kms		Véhicules Particuliers d'Occasions de marque Nissan (thermiques, électriques, hybrides) <24 mois < 30 000 kms
COUVERTURE	La Garantie Essentielle ★	La Garantie Complète ★★	La Garantie Maximale ★★★
CLIENTÈLE	PARTICULIERS		
DURÉES ET MODES DE PAIEMENT	AVEC FINANCEMENT : durée du financement souscrit. Prime intégrée à la mensualité SANS FINANCEMENT : 24 à 72 mois. Prime comptant ou mensuelle		
PRINCIPAUX ORGANES COUVERTS	ORGANES GARANTIS⁽¹⁾ : <ul style="list-style-type: none"> • Bloc moteur • Culasse • Refroidissement • Injecteurs • Boîte de vitesse • Transmission • Suspension • Crémaillère • Frein AV AR • Démarreur 	GARANTIE PRIVILÈGE⁽¹⁾ + <ul style="list-style-type: none"> • Pièces d'embrayage • Batterie⁽²⁾ • Alarme • Serrures • Embrayage • Fermeture centralisée • Avertisseur 	GARANTIE EXCELLENCE⁽¹⁾ + <ul style="list-style-type: none"> • Réservoir à carburant • Eléments intérieurs • Silencieux d'échappement • Eléments en caoutchouc • Volant • Armature siège • Tambours • Réservoir
ASSISTANCE	Pour les véhicules électriques, en complément des organes couverts ci-dessus : batterie de traction, moteur électrique et système haute tension UNE ASSISTANCE COMPLÈTE SUR 8 FAITS GÉNÉRATEURS⁽¹⁾ : Accident • Crevaison • Erreur ou panne de carburant • Incendie • Panne mécanique • Panne d'énergie • Perte ou Vol des clés • Vol ou tentative de vol du véhicule		
SOUSCRIPTION DU CONTRAT	Au plus tard le jour de la livraison du véhicule		
DURÉE DE LA GARANTIE	AVEC FINANCEMENT : durant toute la durée du financement SANS FINANCEMENT : selon la durée souscrite		

(1) En fonction de la présence ou non de l'organe sur votre véhicule et dans les conditions et limites prévues au contrat.

(2) Hors batterie de traction pour les véhicules hybrides.